

Bilan de compétences "Flash"

> Pour valider un projet



Présentiel ou distanciel



Objectif du bilan

• Analyser la faisabilité de son projet avant de se lancer dans sa mise en œuvre



Durée

16 heures
- 8 heures d'entretiens individuels avec une consultante
- 8 heures de travail personnel pour se poser les bonnes questions
Amplitude maximale de 4 mois



Public concerné

Les salariés du secteur privé, en CDI, CDD
Les salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires)
Les demandeurs d'emploi
Les travailleurs non salariés



Prérequis

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique
Modalités d'admission : entretien d'accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement)



Méthodes mobilisées

Un accompagnement personnalisé avec une consultante unique
Une plateforme digitale avec une consultation 24h/7j
Un accès à des ressources documentaires (métiers, formations, informations sur le marché du travail, ...)
Des échanges avec des professionnels pour explorer les métiers



Suivi et évaluation

Entretien préliminaire
Feuille d'emargement et attestation de formation
Évaluation de la satisfaction
Suivi post-bilan à 6 mois



Délais d'accès

Réponse à votre demande sous 48 h
Début de la formation sous 2 à 4 sem.



Accessibilité

Merci de nous signaler vos besoins spécifiques le cas échéant



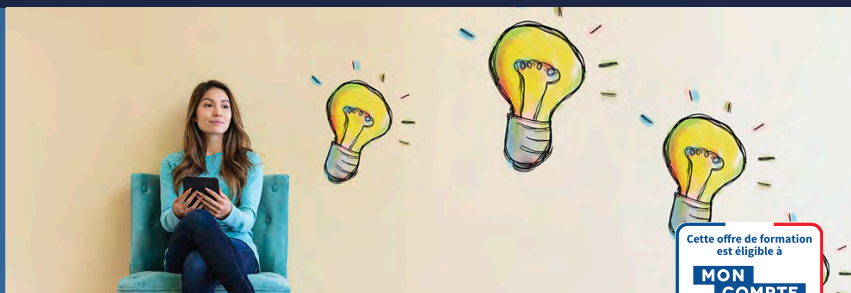
Tarif

1584 € TTC



Contact

Ghuyslaine LEMARCHAND
06 80 31 43 34
glemarchand@campus-career.fr



PROGRAMME

1

AVANT LE BILAN

Nous vous proposons un **entretien gratuit et sans engagement** afin de :

- Initier un contact avec la consultante qui sera l'interlocutrice durant le bilan
- Clarifier vos attentes
- Vous informer sur le déroulement du bilan (informations pratiques et légales)

2

PENDANT LE BILAN

ÉTAPE 1 : DÉFINIR SON CONTEXTE DE VIE

Objectif : Comprendre vos attentes, vos envies, vos ambitions

Cette première étape permet d'aborder vos attentes par rapport au bilan et les objectifs personnels poursuivis. C'est aussi l'occasion de comprendre les circonstances qui ont déclenché ce souhait de réaliser un bilan de compétences.

ÉTAPE 2 : ANALYSER SA PERSONNALITÉ

Objectif : Mettre en évidence ses talents, qualités, atouts et forces

Cette étape permet une analyse de la personnalité à travers un questionnaire et des échanges avec la consultante.

ÉTAPE 3 : ANALYSER SON PROJET

Objectif : Valider la faisabilité de votre projet

À l'aide d'outils et d'échanges avec la consultante, vous formalisez de façon précise votre projet et validez qu'il est en adéquation avec vos aspirations, votre profil et les réalités du marché de l'emploi (analyse de sa situation professionnelle et personnelle, analyse détaillée du métier visé et de ses conditions d'exercice, ...).

ÉTAPE 4 : CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION

Objectif : Définir le plan d'action correspondant à son projet

Vous formalisez un plan d'action pour mettre en œuvre votre projet (étapes, actions, acteurs, ...). Vous identifiez les compétences qui vous rendent unique.

3

APRÈS LE BILAN

Nous vous proposons un suivi post-bilan à 6 mois afin de faire le point sur la réalisation de votre projet et apporter des actions correctives si besoin.